



Déclaration Liminaire du CSA du 26 juin 2023

Monsieur le Président du CSA,
Mesdames, Messieurs, les Directeurs.rices,

Alors que s'ouvre aujourd'hui ce second CSA, la CGT SPIP dénoncera une nouvelle fois l'ambiance générale qui préside au dialogue social dans notre pays.

Nous avons appris que le Sénat envisageait d'encadrer la liberté de parole syndicale en la restreignant au « *respect du principe d'impartialité qui s'impose aux membres du corps judiciaire* ».

Nous apportons notre solidarité à nos collègues syndiqués, conscient du sort qu'on nous réserve probablement, attachés à notre place au sein du Ministère de la Justice.

Cet évènement ne serait pas aussi dramatique s'il n'allait dans le sens d'une politique d'affaiblissement des contre-pouvoirs et de recul des droits sociaux.

L'Organisation Syndicale dénonce la détérioration organisée de l'ensemble des services Publics qui furent la fierté de la France.

L'organisation syndicale ne peut que fustiger une administration de sachant autoritaire qui ne laisse plus de place au dialogue, pourtant rempart contre cette dégradation.

La liberté syndicale a pourtant toujours permis d'aller vers une amélioration des conditions de travail et la dénonciation de pratiques contestables.

C'est bien dans cette lignée que notre action syndicale s'inscrit face à ceux qui voudraient museler sa parole.

L'argument déontologique, seule réponse à des personnels en souffrance, ne peut devenir l'instrument du bâillonnement.

Et si l'on vient à parler de déontologie, l'article 11 du code de déontologie fait aussi référence aux notions d'aide et d'assistance.

Où sont l'aide et l'assistance quand malgré le constat d'une charge trop importante de travail les moyens sont toujours absents ;

Où sont l'aide et l'assistance quand on répond aux attentes de la LPJ par un recrutement de 117 CPIP ;

Où sont l'aide et l'assistance quand les injonctions de la DAP sont imposées à moyen constant ;

Où sont l'aide et l'assistance quand on entend faire du SPIP du Loiret et du CPOS les vitrines de la DI sans s'interroger sur une politique RH ambitieuse ;

Où sont l'aide et l'assistance quand on laisse des personnels administratifs seuls en poste durant des mois et qu'on pourvoit à leur remplacement des semaines après leur arrêt ;
Où sont l'aide et l'assistance quand l'ensemble des décisions prises en local ne font qu'amplifier les charges de travail ;
Où sont l'aide et l'assistance quand les professionnels doivent hiérarchiser eux-mêmes leurs tâches sans réelle priorité de service ;
Où sont l'aide et l'assistance quand chaque professionnel est laissé seul face à son stress, ses angoisses et son mal-être au travail.

Cela fait des années que la CGT SPIP tire la sonnette d'alarme dans l'indifférence générale

Cela paraît-il déontologique ?

La somme de la vacance des postes dans l'encadrement fait chaque jour la preuve de service qui s'auto-gère sans hiérarchie.

Le constat est simple, une Direction n'est rien sans son personnel pour appliquer sa politique de service.

**Il est grand temps de s'en souvenir et de revoir ses exigences,
Il est grand temps d'entendre vos personnels et de leur faire confiance dans ce qu'ils sont ou non encore en capacité de faire ;
Il est grand temps de faire enfin preuve de dialogue et de bienveillance !**

La CGT SPIP CVDL